

**DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
35	28	4	3

SEANCE DU 24 MARS 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois
et le Vingt-quatre mars à neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

017/23 : BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023 – BUDGET ANNEXE DU PORT DE LA RAGUE

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Sébastien LEROY, Monsieur Dominique CAZEAU, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Gilles GAUCI, Madame Claude CARON, Monsieur Georges LORENZELLI, Madame Sophie DEGUEURCE, Monsieur Serge DIMECH, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Patrick PEIRETTI, Madame Marie TARDIEU, Monsieur Eric CHAUMIER, Madame Julie FLAMBARD, Monsieur Charles BAREGE, Madame Catherine AIMAR, Monsieur Didier LAUMONT, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Sylvie DE TONI, Monsieur Philippe MARAFETTI, Madame Cécile DAVID, Monsieur Didier SOBRIE, Madame Valéry BAROGHEL, Monsieur Pierre REVET-SERVETTAZ, Madame Amandine BAZZANO, Madame Marie-Hélène REY-COLLET et Madame Elisabeth VALENTI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

Monsieur Henri LEROY, représenté par Monsieur Gilles GAUCI.
Monsieur Gilbert DEPERI, représenté par Madame Claude CARON.
Madame Patricia YVARS, représentée par Madame Sylvie DE TONI.
Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, représentée par Madame Cécile DAVID.

ABSENTS SANS POUVOIR

Madame Pascale SOULIE
Monsieur Jean-Charles DELAPORTE
Monsieur Jean-Marcel CLOEZ

Madame Catherine AIMAR est désignée secrétaire de séance.
Madame Cindy DUJARDIN est désignée secrétaire auxiliaire de séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

OBJET : BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2023 – BUDGET ANNEXE DU PORT DE LA RAGUE

Monsieur Dominique CAZEAU informe que le budget annexe est établi selon l'instruction M4 de la comptabilité publique actualisée.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat 2022, il est reporté au Budget Primitif 2023 :

- 601 874,00 € au compte R002 (excédent de fonctionnement) ;
- 922 799,77 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ;
- 173 446,71 € au compte R001 (excédent d'investissement).

Les Restes A Réaliser (R.A.R ou Reports) reportés représentent 749 353,06 € en dépenses d'investissement.

Monsieur CAZEAU donne ainsi connaissance au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 (compte principal), dont le total général s'élève à :

- Investissement : 2 515 265,77 €
- Fonctionnement : 5 313 874,00 €

Le total du budget primitif pour l'année 2023 s'élève donc à :

- Dépenses : 7 829 139,77 €
- Recettes : 7 829 139,77 €

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (32 VOIX)

Après avoir pris connaissance du projet de budget primitif pour l'exercice 2023,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, la loi de finances pour 2023.

VOTE le budget primitif de l'exercice 2023, au niveau du chapitre sans vote formel par chapitre,

APPROUVE la Section de Fonctionnement, qui s'élève à la somme de 5 313 874,00 €,

Qui se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	1 754 318.00 €
chapitre 012	Charges de personnel	1 582 090.00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	456 000.00 €
chapitre 66	Charges financières	0.00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	9 000.00 €
chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement		3 801 408.00 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 162 466.00 €
chapitre 042	Opération d'ordre –transfert entre sections	350 000.00 €
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		1 512 466.00 €
TOTAL		5 313 874.00 €

RECETTES		
chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	601 874.00 €
chapitre 013	Atténuations de charges	0.00 €
chapitre 70	Produits des services du domaine	3 995 700.00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	310 000.00 €
chapitre 77	Produits exceptionnels	406 300.00 €
Total recettes réelles de fonctionnement		5 313 874.00 €
chapitre 042	Opération d'ordre –transfert entre sections	
Total recettes d'ordre de fonctionnement		0.00 €
TOTAL		5 313 874.00 €

APPROUVE la Section d'Investissement, qui s'élève à la somme de 2 515 265,77 €, dont 749 353,06 € en dépenses de Restes A Réaliser.

Qui se résume ainsi :

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	173 446.71 €
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	24 000.00 €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 052 768.84 €
chapitre 23	Immobilisations en cours	1 185 050.22 €
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	80 000.00 €
Total dépenses réelles d'investissement		2 515 265.77 €
chapitre 040	Opération d'ordre –transfert entre sections	0.00 €
Total dépenses d'ordre d'investissement		0.00 €
TOTAL		2 515 265.77 €
RECETTES		
chapitre 13	Subventions d'investissement	0.00 €
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	80 000.00 €
chapitre 10	Dotation, fonds divers et réserves	922 799.77 €
Total recettes réelles d'investissement		1 002 799.77 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 162 466.00 €
chapitre 040	Opération d'ordre –transfert entre sections	350 000.00 €
Total recettes d'ordre d'investissement		1 512 466.00 €
TOTAL		2 515 265.77 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



Le Maire,
Sébastien LEROY

La Secrétaire de séance
Catherine AIMAR

